



mémos FFT 2010
LE CLASSEMENT

Le tennis,
un sport
réservé à
TOUS



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

LA LICENCE ET LE CLASSEMENT

Le classement de la FFT est publié d'après les résultats de toutes les compétitions individuelles et par équipes **homologuées par la FFT, des catégories 9 ans et plus, tout au long de l'année sportive.**

La FFT établit **deux classements intermédiaires** (en février et en juin) et **un classement final** (en octobre).

L'année sportive débute le 1^{er} octobre de l'année n et se termine le 30 septembre de l'année n+1, elle couvre 12 mois.

Les compétitions homologuées ne sont ouvertes qu'aux joueurs(ses) titulaires de la licence FFT et donc membres d'un club affilié à la FFT.

**La licence FFT est votre carte d'identité sportive.
Vous ne devez avoir qu'une seule licence.**

Avant de prendre part à toute compétition, individuelle ou par équipes, **vous devez impérativement présenter au juge-arbitre de l'épreuve votre licence de l'année sportive** en cours. La seule communication du numéro de licence ne suffit pas : le juge-arbitre exigera la présentation de la licence.

Assurez-vous que les informations figurant sur votre licence sont exactes ; dans le cas contraire, contactez votre ligue.

Vous pouvez éditer votre licence à tout moment.

Pour cela, connectez-vous sur le site internet de la FFT : www.fft.fr → Espace du licencié.



L'Espace du licencié vous permet :

- d'éditer une attestation de votre licence ;
- de consulter votre palmarès ;
- de simuler votre classement au vu de votre palmarès ;
- d'estimer le classement de vos adversaires ;
- de vous évaluer en consultant vos statistiques.



QUESTIONS

- **À quelle période dois-je me licencier ?**

Si vous prenez une licence pour la première fois, vous pouvez le faire n'importe quand tout au long de l'année sauf si vous souhaitez participer à une rencontre par équipes. Dans ce cas, vous devez être licencié au plus tard un mois avant le début de la compétition.

- **Puis-je me licencier directement à la FFT ?**

Non. Vous devez prendre votre licence dans un club affilié à la FFT.

- **Si je comprends bien, je peux changer de classement trois fois en cours d'année sportive ?**

Oui, au moment des classements intermédiaires et lors du classement de fin d'année.

QU'EST-CE QUE LE CLASSEMENT ?

Le classement est calculé à partir des résultats enregistrés dans la base informatique fédérale. Les résultats des matchs remontent du terrain par l'intermédiaire d'applications informatiques mises en place par la FFT. Ces applications s'appellent la Gestion Sportive (GS) pour les épreuves par équipes et l'AEI pour les épreuves individuelles.

Le club qui accueille une rencontre par équipes est responsable de la transmission des résultats à la FFT, via l'application GS ou en transmettant l'état de résultats à l'organisateur de l'épreuve (le comité départemental, la ligue ou la FFT).

Pour les épreuves individuelles, le club organisateur est responsable de la transmission de l'état de résultats à l'issue de l'épreuve, soit par l'AEI, soit en envoyant l'état de résultats papier à sa ligue.

LE CLASSEMENT NATIONAL SE COMPOSE DE QUATRE SÉRIES

Chaque série comprend un nombre défini d'échelons où sont placés les joueurs(ses) suivant leur niveau.
Cf. *La pyramide du Classement 2010* (page 18)

1^{RE} SÉRIE

La 1^{re} série regroupe les meilleur(e)s joueurs(ses) français(es). Le classement de 1^{re} série est arrêté à l'issue de l'année sportive par le Bureau fédéral sur proposition de la Commission fédérale de classement. Il est établi par comparaison des palmarès des joueurs(ses) concerné(e)s. L'ordre des cinq premiers joueurs français et des cinq premières joueuses françaises est déterminé en fin d'année calendaire, afin que soient pris en compte tous les résultats de l'année sportive internationale.

2^E, 3^E ET 4^E SÉRIES

À l'issue du calcul, les compétiteurs sont, à l'intérieur de chaque échelon, classés par ordre de bilans décroissants. Pour la 2^e série, l'ordinateur effectue alors des transferts de joueurs d'un échelon à l'autre, en commençant par le plus haut (Promotion) de façon à réaliser la pyramide prévue.

Le Bureau fédéral arrête chaque année le barème de calcul du bilan, les normes de changement d'échelon, le nombre de joueurs(ses) qui seront classé(e)s dans chaque échelon à l'issue de l'harmonisation de la pyramide.

Le nombre de joueurs(ses) à l'échelon Promotion est d'un maximum de 20 joueuses chez les Dames et de 30 joueurs chez les Messieurs.

4

QUESTIONS

- **Comment puis-je faire pour voir si les matchs que j'ai disputés sont bien enregistrés et vont être pris en compte pour le calcul du classement ?**

Il suffit de se connecter sur www.fft.fr 
rubrique **Espace du licencié**. 

Vous entrez dans votre espace et consultez votre palmarès. Vous pouvez ainsi visualiser l'ensemble des matchs qui sont remontés dans votre palmarès et qui ont été pris en compte pour le calcul du classement.

- **S'il me manque des matchs ou s'il y a des erreurs dans mon palmarès, qui dois-je appeler ?**

Vous devez appeler votre ligue pour lui faire part de vos remarques.

QUEL EST LE PRINCIPE DU CLASSEMENT ?

Le classement français est établi selon **une méthode de calcul unique** pour les 2^e, 3^e et 4^e séries. Il est calculé par étapes successives.

Le principe du classement est le suivant : **le classement est calculé en fonction du futur classement de chacun des adversaires**, et d'après les barèmes et normes fixés par le Bureau fédéral sur proposition de la Commission fédérale de classement.

Le classement de 2^e série est un concours : il est arrêté à l'issue de deux opérations successives, une phase de calcul suivie d'une phase d'harmonisation.

Le classement des 3^e et 4^e séries : à l'issue de la phase de calcul, les compétiteurs sont confirmés à l'échelon calculé.

QUESTIONS

- **Que je sois en 4^e série ou en haut de la 3^e série, le classement est-il calculé de la même manière ?**
Oui, il y a une seule et même méthode de calcul.
- **Si j'ai bien compris, le classement des joueurs(ses) de 1^e série n'est pas calculé informatiquement...**

Effectivement, le classement de 1^e série est établi en prenant en compte les résultats des joueurs(ses) : leurs victoires, leurs défaites significatives, leurs performances notables dans les différents tournois. Chaque palmarès est étudié par la Commission fédérale de classement.

LES RÈGLES DE CALCUL DU CLASSEMENT FRANÇAIS ?

1 Seules les meilleures victoires, en nombre limité, sont prises en compte pour chaque compétiteur.

- Lors de chaque passage informatique, le nombre de victoires prises en compte pour un compétiteur est fonction :
 - de son classement à l'issue du passage précédent ;
 - du nombre total de ses victoires ;
 - du nombre de ses défaites à échelon égal ;
 - du nombre de ses défaites à échelon inférieur.

Le tableau ci-dessous indique, en fonction du classement du compétiteur, le nombre de victoires prises en compte. Si un compétiteur a enregistré moins de victoires que ce nombre, toutes ses victoires seront prises en compte.

CLASSEMENT	NOMBRE DE VICTOIRES PRISES EN COMPTE
NC, 40, 30/5, 30/4	5
30/3, 30/2, 30/1, 30, 15/5, 15/4	6
15/3, 15/2, 15/1, 15, 5/6, 4/6	7
3/6, 2/6, 1/6	8
0	9
-2/6	10
-4/6	12
-15	14
-30	16
Promotion	18

- Au nombre de victoires prises en compte viennent éventuellement s'ajouter des victoires supplémentaires.

QUESTIONS

- *Je suis 30/1. À ce classement, on prend les six meilleures victoires mais cette année je n'ai que quatre victoires. Que se passe-t-il ?
Les quatre victoires seront prises en compte.*

2 Le tableau suivant indique le nombre de victoires supplémentaires, calculé en fonction de la différence **V-E-2I-5G**, où :

- **V** = nombre de victoires (victoires par w.o. comprises);
- **E** = nombre de défaites à échelon égal (défaites par w.o. non comprises);
- **I** = nombre de défaites à 1 échelon inférieur;
- **G** = nombre de défaite à 2 échelons en dessous et plus, et par w.o. à partir du 3^e.

	V-E-2I-5G	VICTOIRES SUPPLÉMENTAIRES PRISES EN COMPTE
4 ^e série	de 0 à 4	+1
	de 5 à 9	+2
	de 10 à 14	+3
	de 15 à 19	+4
	de 20 à 24	+5
	25 et plus	+6
3 ^e série et 2 ^e série positive (de 15 à 0)	de 0 à 7	+1
	de 8 à 14	+2
	de 15 à 22	+3
	de 23 à 29	+4
	de 30 à 39	+5
	40 et plus	+6
2 ^e série (échelons négatifs)	de 0 à 9	+1
	de 10 à 19	+2
	de 20 à 24	+3
	de 25 à 29	+4
	de 30 à 34	+5
	de 35 à 44 45 et plus	+6 +7

QUESTIONS

- **La défaite est-elle vraiment pénalisante ?**

Oui. Avec le changement de la formule de calcul des victoires supplémentaires, les défaites deviennent plus pénalisantes.

Un nombre de défaites élevé entrainera la diminution du nombre de victoires supplémentaires qui seront prise en compte pour le calcul du classement.

- **Concrètement, comment dois-je faire pour calculer le nombre de victoires supplémentaires (V-E-2I-5G) ? Cela me semble très compliqué...**

Le V-E-2I-5G se recalcule à chaque passage dans l'ordinateur. Il prend le nombre total de victoires moins une fois les défaites à échelon égal (E), deux fois les défaites à un échelon inférieur (I) et cinq fois le nombre de défaites à deux échelons en dessous et plus (G). Les w.o., à partir du troisième, sont comptabilisés comme des défaites G.

- **Existe-t-il une aide pour calculer le nombre de victoires supplémentaires prises en compte (V-E-2I-5G) ?**

Oui, vous pouvez l'évaluer automatiquement en vous connectant à la simulation de classement dans l'Espace du licencié.

3 Barème de calcul du bilan

Un nombre de points est attribué à chaque victoire.

Victoire à 2 échelons et plus au-dessus	+ 150 points
Victoire à 1 échelon au-dessus	+ 100 points
Victoire à échelon égal	+ 50 points
Victoire à 1 échelon en dessous	+ 30 points
Victoire à 2 échelons en dessous	+ 20 points
Victoire à 3 échelons en dessous	+ 15 points
Victoire à 4 échelons et plus en dessous	0 point

4 Le capital de départ

Un capital de départ est attribué à chaque joueur, en fonction de son classement de début d'année (classement d'origine). Ce capital de départ reste inchangé tout au long du calcul du classement.

	CAPITAL DE DÉPART		CAPITAL DE DÉPART
Non classé	0 point	15	330 points
40	2 points	5/6	370 points
30/5	5 points	4/6	410 points
30/4	10 points	3/6	450 points
30/3	20 points	2/6	490 points
30/2	30 points	1/6	530 points
30/1	50 points	0	570 points
30	80 points	-2/6	620 points
15/5	120 points	-4/6	660 points
15/4	160 points	-15	700 points
15/3	200 points	-30	740 points
15/2	240 points	Promotion	780 points
15/1	280 points	1 ^{re} série	840 points

QUESTIONS

- *Je suis 15/4. Au classement de fin d'année, au vu de mes résultats, je devrais monter 15/3. Dois-je prendre en compte mon capital de départ à 15/4 ou à 15/3 ?*

Le capital de départ à prendre en compte est toujours celui du classement d'origine. Dans ce cas, le capital de départ sera celui correspondant à 15/4, soit 160 points.

- *Qu'est-ce que le bilan d'un joueur ?*

Le bilan est le nombre de points obtenus au classement calculé en fonction du nombre de victoires prises en compte, du nombre de points par partie gagnée, du capital de départ, du nombre de défaites significatives et des bonifications.

5 Les w.o.

À partir du troisième, chaque w.o. est considéré comme une défaite à deux échelons inférieurs.

À partir du cinquième, le classement harmonisé est descendu d'un échelon par rapport au classement calculé.

6 Les bonifications

Par partie gagnée en championnats individuels jeunes, seniors et seniors + (ligue : phases finale et éliminatoires départementales, le cas échéant, et championnats de France), disputés par élimination directe	+ 15 points par partie gagnée
Bonification ATP-WTA	Bonification max. de 45 points
	Variable suivant le classement ATP-WTA en fin d'année sportive
En cas d'absence de défaites significatives (à échelon égal ou inférieur) attribuées à partir de 30/3 et pour un minimum de 10 matchs (défaites par w.o. exclues).	
En 4 ^e série	+ 50 points
En 2 ^e et 3 ^e séries	+ 100 points

QUESTIONS

• Qu'est-ce qu'une défaite significative ?

Il s'agit d'une défaite à classement égal ou à classement inférieur.

• Si j'ai cinq w.o. ou plus au cours de l'année sportive, cela entraîne-t-il une répercussion sur mon classement ?

Oui. À partir du cinquième w.o., le classement harmonisé est automatiquement descendu d'un échelon. Par exemple, un joueur à 30, qui n'a pas le bilan nécessaire pour se maintenir, descend à 30/1 et, s'il a au moins 5 w.o., il sera classé à 30/2.

• Si je dispute les championnats de ligue et si je gagne trois matchs, vais-je avoir une bonification ? et de combien de points ?

Oui. En championnats de ligue, il y a une bonification lorsque vous gagnez des matchs. Pour trois matchs gagnés, vous obtiendrez 15 points par partie gagnée, donc 45 points de bonification (maximum prévu).

LES FORMATS COURTS ET LEURS COEFFICIENTS

Les matchs en format court concernent exclusivement les joueurs non classés et de 4^e série.

Le calcul du classement prend en compte les nouveaux formats et applique les coefficients pondérateurs suivants :

FORMATS	COEFFICIENTS
Format D : 3 sets à 4 jeux ➤ Jeu décisif à 4/4	0,6
Format F : 3 sets à 3 jeux ➤ Jeu décisif à 2/2	0,4
Format G : 3 jeux décisifs	0,2

Pour information :

Les jeunes compétiteurs 8, 9 et 10 ans disputent leurs parties dans un format adapté à leur âge. Ce format n'est pas considéré comme un format court.

ÂGE	FORMATS	COEFFICIENT
8 ans	Format H : 3 sets à 4 jeux ➤ Jeu décisif à 3/3	-
9 et 10 ans	Format I : 3 sets à 5 jeux ➤ Jeu décisif à 4/4	1

Le nombre de points attribués à chaque victoire, dans les formats courts, est le suivant :

	Coef. 0,6	Coef. 0,4	Coef. 0,2
Victoire 2 échelons et plus au-dessus	90	60	30
Victoire 1 échelon au-dessus	60	40	20
Victoire à échelon égal	30	20	10
Victoire à 1 échelon en dessous	18	12	6
Victoire à 2 échelons en dessous	12	8	4
Victoire à 3 échelons en dessous	9	6	3
Victoire à 4 échelons et plus en dessous	0	0	0

QUESTIONS

- **Je suis 15/3. Puis-je faire des matchs en format court ?**

Non, les matchs en format court ne concernent que les non classés et les 4^e série.

- **Pourquoi les 8 ans n'ont-ils pas de coefficient ?**

Il n'y a pas de compétition homologuée en 8 ans. Aussi les matchs des 8 ans ne sont-ils pas pris en compte pour le calcul du classement. Il n'y a donc pas de coefficient.

- **En 10 ans, il y a un format court et pourtant le coefficient est de 1. Pourquoi ?**

Le format des 10 ans n'est pas un format court, c'est le format officiel de cette catégorie d'âge. C'est pourquoi le coefficient est de 1.

LA PHASE DE CALCUL

Pour accéder à l'échelon supérieur (N+1), il faut obligatoirement remplir les deux conditions suivantes :

- classé à l'échelon N, avoir les points de proposition pour la montée ;
- proposé à l'échelon N+1, avoir au minimum les points de maintien à cet échelon.

12

À chaque étape du calcul, l'ordinateur évalue la situation provisoire de chaque compétiteur en calculant son bilan en fonction des règles indiquées précédemment et des classements de tous ses adversaires.

- Tous les classements évoluent à chaque passage dans l'ordinateur. Tout changement d'échelon d'un joueur entraîne une modification des bilans de tous ses adversaires, donc de nouveaux changements d'échelon et ainsi de suite.
- C'est à la suite d'une succession de propositions de montée et de descente, et de leur confirmation passage après passage dans l'ordinateur, que se stabilise le calcul du classement de chaque compétiteur.
- À l'issue du dernier passage de l'ordinateur, tous les compétiteurs, lors de la stabilisation des classements, se voient attribuer un classement dit « classement calculé » : c'est la fin de la phase de calcul.

En 2^e série, ce classement calculé ne sera pas forcément le classement officiel, puisqu'il s'agit d'un concours avec un nombre de places limitées.

QUESTIONS

- **L'ordinateur peut-il se tromper ?**

Non, l'ordinateur ne peut pas se tromper.

- **Je suis 30, j'ai le nombre de points pour monter (510). Vais-je monter pour autant ?**

Pour savoir si vous avez une chance de monter, il faut calculer en deux temps :

① *Avoir, à votre échelon (30), au moins 510 points pour être proposé à la montée.*

② *Avoir, à l'échelon au-dessus (15/5), le nombre de points pour vous maintenir :*

- plus de 330 points si vous êtes une joueuse ;

- plus de 325 points si vous êtes un joueur.

S'ajoutent au principe de calcul les dispositions ci-dessous :

LA LIMITATION DE DESCENTE

La descente est limitée à un échelon pour tout licencié. Elle est de deux échelons pour les non licenciés et les compétiteurs licenciés ayant cinq w.o. et plus.

LA LIMITATION DE MONTÉE

Un joueur ne peut monter plus haut que d'un échelon au-dessus du classement d'origine de tous ceux qu'il a battus ou, si ce meilleur classement est en 4^e série, de deux échelons au-dessus.

S'il n'a battu que des joueurs moins bien classés que lui, il ne pourra alors monter plus haut que d'un échelon au-dessus de son propre classement d'origine ou, si ce dernier est en 4^e série, de deux échelons au-dessus. Les bonus aux vainqueurs de tournois ou de championnats ne sont pas pris en compte pour la détermination de ce classement maximal.

La limitation de montée est un peu différente pour les catégories 9 et 10 ans car la Commission fédérale de classement et la DTN définissent un niveau maximal de montée.

BONUS AU VAINQUEUR D'UN TOURNOI OU D'UN CHAMPIONNAT

Le vainqueur d'un tournoi ou d'un championnat ayant rassemblé au minimum 24 participants effectifs pour les épreuves masculines et 12 pour les épreuves féminines est crédité d'une victoire à l'échelon (au jour de la rencontre) du joueur le mieux classé ayant effectivement participé et été battu sur le terrain (à l'exception du vainqueur lui-même). Cette disposition ne s'applique ni aux épreuves de consolation ni aux fins de tableaux intermédiaires. Le nombre de bonus, parmi les victoires prises en compte, est limité à deux.

QUESTIONS

- ***La limitation de montée est-elle une règle qui prime sur le calcul du classement ?***
Oui, c'est une règle bloquante.
- ***Je ne peux pas monter plus haut qu'un échelon au-dessus du meilleur joueur que j'ai battu. Si ce joueur monte 15/5 au classement d'octobre et si j'ai le nombre de points suffisants, est-ce que je peux monter 15/4 ?***
Non, il s'agit du classement d'origine du joueur battu au jour de la rencontre et non pas du classement qu'obtient ce joueur lors du classement final.
- ***Si je gagne un tournoi dont le tableau était constitué de plus de 16 joueuses, est-ce que je vais avoir un bonus ? Comment l'attribue-t-on ?***
Oui, vous obtiendrez un bonus à partir du moment où 12 joueuses ou plus ont participé au tournoi. Le vainqueur du tournoi sera crédité d'une victoire au classement de la meilleure joueuse ayant effectivement participé et perdu sur le terrain. Il s'agit du classement de la meilleure joueuse au jour de la rencontre.

LES NORMES DE MONTÉE, DE MAINTIEN ET DE DESCENTE

Les normes de maintien ne sont pas inscrites dans le tableau suivant. Elles sont comprises entre les normes de montée et les normes de descente prévues pour chaque échelon.

ÉCHELON	CLASSEMENT FÉMININ		CLASSEMENT MASCULIN	
	Montée	Descente	Montée	Descente
NC	50 et plus	-	50 et plus	-
40	80 et plus	Moins de 30	80 et plus	Moins de 30
30/5	150 et plus	Moins de 50	150 et plus	Moins de 50
30/4	240 et plus	Moins de 90	260 et plus	Moins de 90
30/3	320 et plus	Moins de 145	340 et plus	Moins de 145
30/2	390 et plus	Moins de 185	410 et plus	Moins de 205
30/1	450 et plus	Moins de 235	480 et plus	Moins de 245
30	510 et plus	Moins de 280	510 et plus	Moins de 290
15/5	580 et plus	Moins de 330	580 et plus	Moins de 325
15/4	640 et plus	Moins de 380	660 et plus	Moins de 395
15/3	740 et plus	Moins de 430	730 et plus	Moins de 465
15/2	780 et plus	Moins de 530	770 et plus	Moins de 525
15/1	860 et plus	Moins de 570	890 et plus	Moins de 565
15	1 070 et plus	Moins de 630	1 060 et plus	Moins de 660
5/6	1 120 et plus	Moins de 650	1 150 et plus	Moins de 700
4/6	1 170 et plus	Moins de 730	1 180 et plus	Moins de 730
3/6	1 230 et plus	Moins de 830	1 280 et plus	Moins de 820
2/6	1 280 et plus	Moins de 940	1 420 et plus	Moins de 900
1/6	1 390 et plus	Moins de 1 000	1 480 et plus	Moins de 930
0	1 480 et plus	Moins de 1 100	1 550 et plus	Moins de 1 070
-2/6	1 620 et plus	Moins de 1 200	1 780 et plus	Moins de 1 240
-4/6	1 900 et plus	Moins de 1 350	2 000 et plus	Moins de 1 390
-15	2 050 et plus	Moins de 1 450	2 150 et plus	Moins de 1 510
-30	2 200 et plus	Moins de 1 650	2 300 et plus	Moins de 1 580
Promotion	-	Moins de 1 695	-	Moins de 1 700
1 ^{re} série	-	-	-	-

Nota : les normes en 2^e série sont données à titre indicatif car le classement de 2^e série est un concours.

LES DEUX CLASSEMENTS INTERMÉDIAIRES

Il y a deux classements intermédiaires en cours d'année sportive, l'un en février et l'autre en juin.

Les dates retenues pour cette année sont :

Date limite de prise en compte des matchs enregistrés	Date de mise en ligne des classements intermédiaires et mise en application
Dimanche 31 janvier 2010	Lundi 8 février 2010
Lundi 31 mai 2010	Lundi 7 juin 2010

Les règles générales de calcul sont identiques à celles de fin d'année sportive à l'exception des dispositions spécifiques suivantes :

- Base de calcul : **résultats enregistrés à la FFT à la date de prise en compte.**
- **L'échelon 1^{re} série n'est pas concerné par le traitement informatique.**
- **Le calcul est effectué sur un seul passage informatique**, c'est-à-dire que, contrairement au calcul de fin d'année, **c'est le classement d'origine des adversaires qui est pris en compte (classement le jour de la rencontre).**
- Les compétiteurs peuvent, le cas échéant, accéder à un échelon supérieur, mais en aucun cas descendre.
- Il n'y a pas d'harmonisation.
- **Les catégories d'âges concernées** par les classements intermédiaires sont :
 - classement de février : 13 ans et plus.
 - classement de juin : 9 ans et plus.

QUESTIONS

- ***Si je monte à un classement intermédiaire, suis-je assuré de ne pas descendre au classement d'octobre ?***

Les deux classements sont indépendants l'un de l'autre. Vous pouvez très bien monter lors d'un classement intermédiaire et descendre au classement de fin d'année.

- ***Peut-on monter aux deux classements intermédiaires ?***

Oui.

- ***Est-ce que je peux jouer avec mon nouveau classement intermédiaire dès sa sortie ?***

Oui, vous pouvez jouer avec votre nouveau classement immédiatement SAUF si vous êtes déjà inscrit dans un tournoi et que celui-ci a commencé. Dans ce cas, vous terminez ce tournoi avec le classement avec lequel vous vous êtes inscrit.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE CLASSEMENT

MATERNITÉ

En cas de maternité, les joueuses classées peuvent bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement. Pour cela, vous devez fournir au délégué au classement de votre ligue, **pour le 15 septembre au plus tard**, une photocopie de la licence de l'année sportive en cours et un certificat médical attestant la grossesse (5 mois minimum au cours de l'année sportive).

REPRISE DE COMPÉTITION

Tout joueur(se) ne figurant plus au classement français mais ayant été classé par le passé en **3^e, 2^e ou 1^{re} série a l'obligation de demander une assimilation à un classement s'il souhaite reprendre la compétition**. Cette demande doit être adressée au délégué au classement de sa ligue.

Pour les compétiteurs ayant été 30/1 ou 30/2, il est recommandé de demander une assimilation.

ASSIMILATION À UN CLASSEMENT

En cours d'année sportive, la Commission fédérale de classement peut délivrer à un compétiteur une assimilation à un classement. **Ce changement de classement doit être au minimum de trois échelons au-dessus du niveau du compétiteur**. Cette demande est effectuée via le délégué au classement de la ligue et elle doit être justifiée.

LE CLASSEMENT DE DOUBLE

Il n'y a pas de classement de double spécifique : il est identique au classement de simple. Seule exception : les joueurs(ses) ayant un classement de double de niveau 1^{re} série.

LE RECTIFICATIF

Suite à des oublis d'enregistrement ou à des erreurs sur certains matchs, la fédération publie un rectificatif officiel dans le mois suivant la sortie du classement d'octobre.

LA PYRAMIDE DU CLASSEMENT

Les quatre séries du classement sont composées d'un nombre défini d'échelons où sont placés les joueurs(ses) suivant leur niveau dans la hiérarchie du tennis français.

PYRAMIDE 2010 (À L'ISSUE DE L'ANNÉE SPORTIVE 2009)

Nombre de joueurs(ses) français(es) classé(e)s et licencié(e)s dans un club affilié.

Pyramide Messieurs	
1 ^{re} série	34
Promotion	32
-30	55
-15	63
-4/6	101
-2/6	179
0	275
1/6	416
2/6	564
3/6	820
4/6	1 217
5/6	1 792
15	2 924
2^e série	8 438

Pyramide Dames	
1 ^{re} série	23
Promotion	17
-30	20
-15	45
-4/6	64
-2/6	104
0	133
1/6	181
2/6	238
3/6	397
4/6	572
5/6	716
15	1 153
2^e série	3 640

15/1	5 031
15/2	5 769
15/3	7 341
15/4	10 105
15/5	14 738
30	17 652
3^e série	60 636

15/1	1 493
15/2	1 778
15/3	2 640
15/4	3 128
15/5	4 295
30	6 082
3^e série	19 416

30/1	23 137
30/2	25 931
30/3	31 436
30/4	41 213
30/5	42 218
40	37 134
4^e série	201 069

30/1	7 849
30/2	9 004
30/3	9 981
30/4	13 037
30/5	14 318
40	13 148
4^e série	67 337

Total	270 177
--------------	----------------

Total	90 416
--------------	---------------

Total Messieurs + Dames	360 593
--------------------------------	----------------

QUESTIONS

- **Je suis classée 30 et je suis enceinte de quatre mois. Quand dois-je faire ma demande pour bloquer mon classement ?**

Pour pouvoir bloquer son classement, il faut avoir été enceinte d'au moins cinq mois au cours de l'année sportive. Vous devez faire votre demande le 15 septembre au plus tard.

- **Pourquoi n'y a-t-il pas de classement de double ?**
Il y a eu un classement de double il y a quelques années, mais cela n'était pas significatif. Aussi la Commission fédérale de classement a-t-elle décidé de le supprimer.

- **J'ai été 15/1 il y a quinze ans. Je ne suis plus classé, mais cette année je veux disputer les interclubs avec mon club. Dois-je faire quelque chose ?**

Oui, vous avez obligation de contacter le délégué au classement de votre ligue pour lui indiquer que vous souhaitez faire une reprise de compétition.

SIMULATION DE CLASSEMENT & STATISTIQUES

19

La FFT vient de proposer un nouveau service à ses licenciés à partir du site www.fft.fr

→ Rubrique Espace du licencié :

« Simulation de classement » et « Statistiques ».

Une fois dans votre espace personnel :

- ➔ Cliquez sur la coupe.
- ➔ Lorsque vous êtes dans votre palmarès, vous pouvez **faire une simulation de votre classement** en cliquant sur le bouton du bas « simulation de classement ».
- ➔ Vous arrivez sur votre palmarès, mais il s'agit plus exactement d'un écran de saisie sur lequel vous pouvez rajouter des matchs qui ne sont pas encore remontés dans votre palmarès, mais aussi modifier le classement de vos adversaires.

Vous avez ensuite deux choix possibles :

➤ **Simulation de classement intermédiaire :** calcul basé sur la base du classement de l'adversaire le jour de la rencontre. Le classement intermédiaire ne peut que vous permettre d'accéder à l'échelon supérieur.

➤ **Simulation de classement final :** calculé sur le classement futur de l'adversaire. Le résultat du classement final peut être la montée, le maintien ou la descente.

Une fois le classement calculé, votre bilan apparaît et vous pouvez alors prendre connaissance de l'ensemble des informations nécessaires: calcul, fourchette de points, etc.

Statistiques : vous pouvez également effectuer des statistiques par rapport à votre palmarès.

QUESTION

- **Est-il difficile d'obtenir son premier classement ?**
Non. Il suffit de gagner un match en format traditionnel pour être classé à 40.

LE CLASSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

360 593 classés pour 389 650 compétiteurs.

2 073 674 matchs enregistrés dont :

- **1 430 544 en épreuves individuelles ;**
- **643 130 en épreuves par équipes.**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

2, avenue Gordon-Bennett - 75016 Paris
Tél. : 01 47 43 48 00 • Fax : 01 47 43 04 94
E-mail : fft@fft.fr

